

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Conseil des ministres de l'Uemoa/2022

La reprise économique dans l'Union au cœur de la 2^{ème} session

Le vendredi 24 juin 2022, le conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ... • (Page 11)

Entrepreneurial Québec-Bénin

Une opportunité ouverte aux jeunes startups béninoises à fort potentiel

Dans le cadre de la deuxième édition du Forum international sur l'entrepreneuriat, qui aura lieu les 3 et 4 novembre ... • (Page 04)



Concertation BCEAO - APBEF Bénin sur les financements • (Page 03)

Les crédits bancaires aux PME/PMI accrus de 37,1%

◆ La BCEAO et l'APBEF Bénin saluent la relance économique par les États



Projet de loi de finances 2023

• (Page 11)

Wadagni expose les grandes orientations budgétaires aux députés

Journée internationale des MPME

Salamath Moustapha-Soulé appelle à plus de facilités aux jeunes entreprises

Organisée chaque année en vue de penser à des actions concrètes en faveur du développement et de la croissance des TPME ... • (Pages 10)

Parakou/Santé

Le CHUD Borgou-Alibori désormais doté d'unités de dialyse et de scanographie

La population du Septentrion peut désormais souffler. Le Centre Hospitalier Universitaire ... • (Page 02)

Sécurité alimentaire

Ce qu'il faut retenir de la loi portant Orientation agricole

La loi portant loi d'orientation agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle en République du Bénin (LOASAN) a été adoptée par les députés le mardi ... • (Page 04)

Corruption et mauvaise gouvernance

2 ennemis de la croissance économique

La mauvaise gouvernance et la corruption ont un impact négatif sur la croissance économique. Elles faussent les dépenses publiques et compromettent la mobilisation des recettes ... • (Page 04)

RENTREZ DANS UN MONDE DE CONTACTS

Retrouvez tous les professionnels sur www.goafricaonline.com

+229 69 69 04 06 | 97 83 61 31 Go Africa Online



GO AFRICA online

Le réseau professionnel

Parakou/Santé

Le CHUD Borgou-Alibori doté d'unités de dialyse et de scanographie

La population du Septentrion peut désormais souffler. Le Centre Hospitalier Universitaire Départemental du Borgou et de l'Alibori vient d'acquérir du matériel dans le cadre du traitement de certaines maladies chroniques. Des unités de dialyse et de scanographie ont été inaugurées et mises en service ce vendredi 25 juin dans les locaux dudit centre hospitalier. Etaient présents à cette cérémonie, le Ministre de la santé Benjamin Hounkpatin, le directeur du Chud et certaines autorités politico-administratives.

Réduire les risques de décès en améliorant la qualité de diagnostic et de prise en charge des patients, c'est l'objectif principal que s'est assigné le gouvernement à travers cette initiative. Un tout nouveau bâtiment abritant des appareils de dernière génération vient d'ouvrir ses portes au sein du Chud Borgou-Alibori. Un projet majeur inscrit dans le PAG 2, qui fait désormais partie de la réalité.

« Le Gouvernement joint toujours l'acte à la parole ». C'est en ces termes que le Ministre de la santé a symbolisé ce geste qui vient apporter un gros soulagement pour la région. Un scanner de 64 barrettes et ses équipements de dernière génération, 8 générateurs de dialyse, un appareil d'hémodiafiltration et une unité de traitement et de distribution d'eau sont désormais disponibles.

Tout cela, afin que les usagers puissent bénéficier des services de cardiologie et de radiologie et traiter égale-



ment des maladies comme la drépanocytose, le cancer du sang ou encore les pathologies auto immuno-sanguines.

« A côté de ces réformes, un vaste plan de renforcement du plateau technique a également été élaboré avec la construction et la réhabilitation de plusieurs hôpitaux et formations sanitaires et l'acquisition d'équipements de pointe, pour permettre un accès plus large et plus équitable des populations aux soins de qualité », a expliqué le Ministre Benjamin Hounkpatin.

Visiblement satisfait, le Directeur du Chud, Didier Adédégny, a remercié le gouvernement pour ce geste salubre. Il promet qu'un bon usage sera fait de ces équipements et a profité pour faire certaines doléances à savoir la réhabilitation de la maternité, l'agrandissement de la capacité d'accueil du service de réanimation, du service de médecine et d'autres services médicaux-techniques. Sur la même lancée, le Préfet des départements du Borgou et de l'Alibori, Djibril Mama Cissé, pense que cet ensemble de matériel vient au bon moment afin de dynamiser le système de santé dans le nord. Pour finir, le Ministre a annoncé la poursuite de quelques projets en cours de réalisation dans l'Atacora et la Donga.

Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Correspondant Borgou-Alibori)



Cari du jour



AUX DÉCIDEURS...

De l'oxygène pour le Trésor en novembre

Lorsque l'international journaliste Alain Foka s'obstine à soutenir que les élections en Afrique sont très onéreuses, il n'y a qu'à considérer l'exemple du Bénin pour s'en convaincre. Dans le cadre du renouvellement du parlement unicaméral, comptant désormais 109 députés aux termes de l'article 144 du Code électoral, les seuils des frais de campagne par candidat titulaire ont été revalorisés. Ainsi, l'article 173 dispose : « le montant du cautionnement à verser par candidat titulaire aux élections législatives est de 5% du montant maximum autorisé pour la campagne électorale ». L'article 97 du Code électoral fixe ce montant à 30.000.000F CFA. Les 5% du cautionnement sur les 30.000.000F donnent 1,5 million par candidat titulaire. Ainsi pour la liste des 109 candidats titulaires aux élections législatives, chaque parti politique devra déboursier 1,5 million x 109. Le résultat donne 163,5 millions de francs CFA pour le cautionnement par liste de candidatures. Le nombre de partis politiques légalement constitués est de 16. En supposant qu'une dizaine de partis politiques participeront à cette élection du 8 janvier 2023, le trésor public encaissera 1.635.000.000FCFA.

D'après l'article 168 du Code électoral, « Cinquante (50) jours avant l'ouverture de la campagne électorale, les candidats titulaires et suppléants présentent une déclaration en double exemplaire, revêtue de leurs signatures et portant l'engagement que tous les candidats et leurs suppléants remplissent les conditions d'éligibilité prévues au titre II du présent livre ». Le dossier ainsi constitué n'est recevable par la CENA que s'il comporte entre autres et selon l'article 41 du Code électoral, la « quittance de versement, au Trésor public, du cautionnement prévu pour l'élection concernée. » Et 50 jours avant l'ouverture de la campagne électorale affiche le 3 novembre 2022. Ce cautionnement représente une bouffée d'oxygène pour le trésor public lorsqu'on sait qu'en fin d'année, les caisses de l'Etat sont tendues. Dans le précédent Code électoral, chaque candidat titulaire aux élections législatives devrait payer 100.000F CFA pour le cautionnement, soit 8,300 millions de francs CFA pour la liste. Aujourd'hui qu'il faut payer 1,5 million de francs de cautionnement par candidat, cela représente 15 fois le montant du cautionnement par candidat comparativement aux élections de 2015 et 2019. Pour les partis politiques qui ne bénéficient pas encore du financement public, alors qu'ils remplissent l'essentiel des conditions, c'est de la mer à boire. Ils doivent faire preuve de beaucoup d'ingéniosité en privilégiant les dépenses les plus utiles. Car, il leur sera difficile dans une compétition où l'argent règne légalement en maître de rivaliser avec les autres partis qui profitent de la manne publique. Après les cautionnements, l'économie sera dynamisée avec les autres dépenses électorales dont le plafond pour chaque candidat titulaire est de 30.000.000 FCFA. Mais la perspective d'une dynamique accrue de l'économie béninoise entre décembre 2022 et janvier 2023 dépendra aussi de la large participation aux élections des partis qui le désirent et qui remplissent les conditions. Car, par liste de candidatures, chaque parti déboursiera théoriquement plus de 5 milliards de francs ; soit une cinquantaine de milliards de francs pour une participation étendue à 10 partis politiques. Il est à souligner qu'en plus de ces fonds émanant des partis politiques qui participent au financement des dépenses électorales conformément aux dispositions du Code électoral, l'Etat, dans son rôle régalién financera les dépenses liées à la confection des listes électorales, à la sécurité du scrutin, aux frais de mission des personnels électoraux...

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Inflation dans l'Uemoa : la BCEAO prévoit une décélération en 2023

L'accélération de l'inflation en 2022 sera suivie d'une décélération en 2023, sous l'hypothèse d'une hausse attendue de la production vivrière locale sur cette période ainsi qu'un retour progressif à la normale des échanges commerciaux. C'est ce que la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest annonce dans son rapport sur l'évolution des prix à la consommation dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) en 2021 et perspectives. « Pour l'année 2023, la baisse projetée de l'inflation serait impulsée par la perspective d'une hausse de la production vivrière pour la

prochaine campagne agricole 2022/2023. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle

Concertation BCEAO - APBEF Bénin sur les financements

Les crédits bancaires aux PME/PMI accrus de 37,1%

(La BCEAO et l'APBEF Bénin saluent la relance économique par les États)

La Direction Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le Bénin a organisé, mercredi 15 juin 2022, à son siège à Cotonou, sa deuxième rencontre trimestrielle de concertation de 2022, avec les membres de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers (APBEF) du Bénin. C'est sous la présidence de Monsieur Emmanuel ASSILAMEHOO, Directeur National de la Banque Centrale que les assises se sont déroulées et en présence des Directeurs généraux des banques et du président de l'APBEF Bénin, Lazare NOULEKOU.

● Abdul Wahab ADO

Trois points majeurs ont meublé les travaux de la deuxième rencontre trimestrielle de concertation de 2022 de la BCEAO avec les membres de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Bénin (APBEF). Il s'agit de : les dernières évolutions de l'activité économique dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et au Bénin ; les obligations des établissements de crédit en matière de protection des données de la clientèle ; les conditions réglementaires d'ouverture et les modalités de fonctionnement des comptes étrangers de non-résidents, des comptes intérieurs en devises de résidents et des comptes de résidents à l'étranger. Au

titre de la situation économique, les participants ont noté avec satisfaction la reprise de l'activité économique en 2021, à la faveur de la levée de la plupart des mesures de restriction de la mobilité prises dans le contexte de la Covid-19 ainsi que du déploiement des plans de relance économique par les États. Au Bénin en particulier, les statistiques officielles font état d'un taux de croissance du Produit intérieur brut réel estimé à 7,2% en 2021 contre 3,8% en 2020 et projeté à 7,0% en 2022, avant le déclenchement de la crise russo-ukrainienne. Quant au niveau général des prix, il ressortirait assez maîtrisé grâce aux mesures de soutien prises par les autorités béninoises pour contenir les prix, et à la bonne tenue de la production vivrière au cours de la campagne agri-



● Siège de la Direction Nationale de la BCEAO

cole 2021-2022. En effet, le taux d'inflation s'est établi à 2,9% à fin mai 2022 après 1,7% à fin décembre 2021.

Les perspectives de croissance et d'inflation abordées

Les participants ont abordé les sujets économiques. Ils ont pris acte des incer-

titudes qui entourent les perspectives de croissance et d'inflation. Elles sont liées à l'extension des zones d'insécurité qui pourraient affecter les capacités de production et perturber les circuits de commercialisation des produits alimentaires. Elles découlent également de l'aggravation des crises géopolitiques, avec le

conflit russo-ukrainien qui a eu pour conséquence, une accélération de la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires importés. A cette deuxième rencontre de concertation, il y a des échanges sur les obligations des établissements de crédit en matière de protection des données de la clientèle. Les participants ont eu l'opportunité d'approfondir leur connaissance du cadre juridique de la loi sur la protection des données à caractère personnel au Bénin.

Le relèvement des taux directeurs de la Banque Centrale débattu

Autre sujet abordé, c'est la récente décision du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO prise lors

de sa session du 1er juin 2022, portant relèvement des taux directeurs de la Banque Centrale, de vingt-cinq points de base (0,25%). Cette décision qui préserve malgré tout l'orientation accommodante imprimée à la politique monétaire dans l'Union depuis de nombreuses années, s'inscrit en priorité dans le cadre de la lutte contre la persistance de la déviation du taux d'inflation par rapport à la cible de 3,0%. À cet effet, le taux minimum de soumission aux appels d'offre d'injection de liquidité de la BCEAO est porté de 2,00% à 2,25% et le taux du guichet de prêt marginal, de 4,00% à 4,25%, pour compter du 16 juin 2022. Quant au coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union, il est maintenu à 3%.



Direction Nationale pour le Bénin

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion de concertation entre la Direction Nationale de la BCEAO et l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers (APBEF) du Bénin

(Cotonou, le 15 juin 2022)

La Direction Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le Bénin a tenu, le 15 juin 2022, sa deuxième rencontre trimestrielle de concertation de l'année, avec les membres de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers (APBEF) du Bénin.

Les travaux de cette réunion, organisée dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou, se sont déroulés sous la présidence de Monsieur Emmanuel ASSILAMEHOO, Directeur National de la Banque Centrale. Ils ont été articulés autour de trois points majeurs :

- les dernières évolutions de l'activité économique dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et au Bénin,
- les obligations des établissements de crédit en matière de protection des données de la clientèle,
- les conditions réglementaires d'ouverture et les modalités de fonctionnement des comptes étrangers de non-résidents, des comptes intérieurs en devises de résidents et des comptes de résidents à l'étranger.

Au titre de la situation économique, les participants ont noté avec satisfaction la reprise de l'activité économique en 2021, à la faveur de la levée de la plupart des mesures de restriction de la mobilité prises dans le contexte de la Covid-19 ainsi que du déploiement des plans de relance économique par les États. Au Bénin en particulier, les statistiques officielles font état d'un taux de croissance du produit intérieur brut réel estimé à 7,2% en 2021 contre 3,8% en 2020 et projeté à 7,0% en 2022, avant le déclenchement de la crise russo-ukrainienne. Quant au niveau général des prix, il ressortirait assez maîtrisé grâce aux mesures de soutien prises par les autorités béninoises pour contenir les prix, et à la bonne tenue de la production vivrière au cours de la campagne agricole 2021-2022. En effet, le taux d'inflation s'est établi à 2,9% à fin mai 2022 après 1,7% à fin décembre 2021.

Toutefois, les participants ont pris acte des incertitudes qui entourent les perspectives de croissance et d'inflation. Elles sont liées à l'extension des zones d'insécurité qui pourrait affecter les capacités de production et perturber les circuits de commercialisation des produits alimentaires. Elles découlent également de l'aggravation des crises géopolitiques, avec le conflit russo-ukrainien qui a eu pour conséquence, une accélération de la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires importés.

À cet égard, l'APBEF a indiqué avoir engagé des pourparlers avec les organisations faïtières du secteur privé en vue d'apporter une contribution conséquente de la profession bancaire aux principaux segments de l'activité économique touchés par ce conflit.

Par ailleurs, les participants ont relevé qu'en dépit de ce contexte difficile au premier trimestre 2022, des résultats encourageants sont enregistrés au titre des trois objectifs que s'est fixé le cadre de concertation depuis l'année 2021. En particulier,

- le volume de crédits bancaires accordés dans le cadre du dispositif de soutien au financement des PME/PMI dans l'UEMOA a progressé de 37,1%, passant de 3,5 milliards à fin septembre 2021 à 4,8 milliards à fin mars 2022 ;
- l'assainissement du portefeuille des établissements de crédit s'est poursuivi avec un taux brut de dégradation du portefeuille ressorti à 11,58% sur la place à fin mars 2022 contre 12,55% à fin décembre 2021 ;
- le taux d'intérêt débiteur appliqué aux crédits à la clientèle s'est inscrit à la baisse, passant, en moyenne, de 7,0% à fin décembre 2021 à 6,9% à fin mars 2022.

S'agissant des échanges sur les obligations des établissements de crédit en matière de protection des données de la clientèle, les participants ont eu l'opportunité d'approfondir leur connaissance du cadre juridique de la loi sur la protection des données à caractère personnel au Bénin. Aux diverses préoccupations exprimées au cours de la séance, le Président de l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP) en République du Bénin, invité pour la circonstance, a apporté des réponses appropriées.

En ce qui concerne l'exposé relatif aux conditions réglementaires régissant les comptes en devises, il a permis aux Directeurs Généraux d'établissements de crédit d'être sensibilisés sur les spécificités liées aux modalités de fonctionnement des comptes étrangers de non-résidents, des comptes intérieurs en devises de résidents et des comptes de résidents à l'étranger, ainsi que sur le principe fondamental de centralisation des réserves de change en vigueur dans l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Par ailleurs, la rencontre a été l'occasion pour le Directeur National de rappeler à ses hôtes, la récente décision du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO prise lors de sa session du 1^{er} juin 2022, portant relèvement des taux directeurs de la Banque Centrale, de vingt-cinq points de base (0,25%). Il a tenu à préciser que cette décision, qui préserve malgré tout l'orientation accommodante imprimée à la politique monétaire dans l'Union depuis de nombreuses années, s'inscrit en priorité dans le cadre de la lutte contre la persistance de la déviation du taux d'inflation par rapport à la cible de 3,0%. À cet effet, le taux minimum de soumission aux appels d'offre d'injection de liquidité de la BCEAO est porté de 2,00% à 2,25% et le taux du guichet de prêt marginal, de 4,00% à 4,25%, pour compter du 16 juin 2022. Quant au coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union, il est maintenu à 3,0%.

Enfin, la rencontre a, comme à l'accoutumée, permis à la Banque Centrale d'être à l'écoute des préoccupations spécifiques de la profession bancaire.

Fait à Cotonou, le 15 juin 2022.

Corruption et mauvaise gouvernance

2 ennemis de la croissance économique

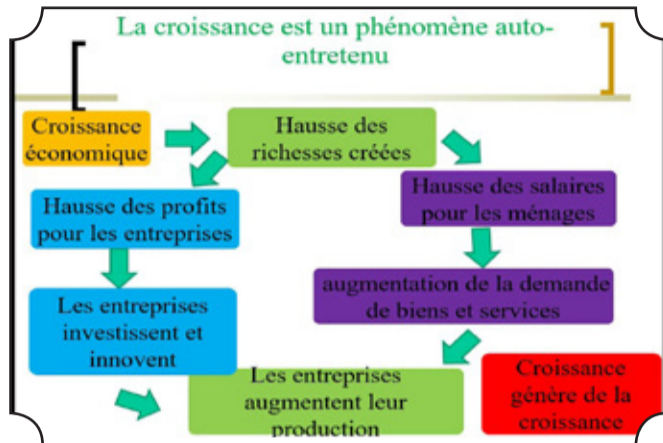
La mauvaise gouvernance et la corruption ont un impact négatif sur la croissance économique. Elles faussent les dépenses publiques et compromettent la mobilisation des recettes intérieures, causant des pertes de recettes fiscales estimées à 1 000 milliards de dollars dans le monde, selon Antoinette Sayeh, directrice générale adjointe du Fonds monétaire international (FMI).

● Issa SIKITI DA SILVA

« A une époque où le monde est confronté à de multiples crises – la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et les défis permanents du changement climatique – le besoin d'une bonne gouvernance est devenu plus urgent », a déclaré Antoinette Sayeh dans une interview accordée récemment à « IMF Country Focus ».

En voyage au Botswana où elle a assisté à une conférence de haut niveau sur la promotion de la bonne gouvernance, la Libérienne a laissé entendre que les pays les plus performants économiquement ont généralement un niveau élevé d'engagement politique en faveur de la bonne gouvernance et de transparence.

Ceci, explique-t-elle, peut être analysé de plusieurs façons : par la façon dont le budget d'un pays est formulé et présenté, par le degré d'indépendance de la banque centrale et s'il existe un engagement à déclarer les actifs des principaux responsables publics, et à publier des audits. En Afrique, une région longtemps considérée comme le berceau de la mauvaise gouvernance et la corruption, très peu de dirigeants politiques (chefs d'Etat, députés, gouverneurs des provinces, maires, ministres, politiciens de l'opposition et tant d'autres) déclarent



publiquement leurs actifs, lesquels sont estimés à des centaines de milliards de dollars « cachés » hors du continent, y compris dans des paradis fiscaux, pendant que près de 50% de la population africaine vit dans l'extrême pauvreté. Entre 1 200 et 1 400 milliards de dollars auraient quitté l'Afrique entre 1980 et 2009 à travers des flux financiers illicites, selon l'ONU. Treize ans après, les chiffres auraient peut-être quadruplé et atteint des proportions alarmantes, selon des sources indépendantes.

Mauvaise allocation des ressources

Un rapport de Transparency International intitulé en anglais « The Impact of Corruption on Growth and Inequality » a indiqué que la corruption conduit à une mauvaise allocation des ressources, détourne les talents et les ressources, y compris les ressources humaines, et agit comme une taxe inefficace sur le business, augmentant ainsi les coûts de

production. Par ailleurs, la corruption mine la qualité et la quantité des services de santé et de l'éducation, souligne le rapport.

Respect de l'État de droit

A en croire Antoinette Sayeh, le respect de l'État de droit et des droits de propriété est primordial pour attirer les investisseurs étrangers dans un pays. La bonne gouvernance consiste à assurer l'efficacité, la transparence et la surveillance publique des investissements, selon cette ancienne ministre des finances, qui ajoute que l'accès à l'information, l'innovation et la technologie peuvent jouer un rôle important pour aider les gouvernements à concrétiser leurs priorités. Le FMI vient de publier un livre intitulé « Good Governance in Sub-Saharan Africa », dans lequel sont présentés trois pays – le Botswana, le Rwanda et les Seychelles – qui fournissent des efforts pour améliorer la gouvernance.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin

Ce qu'il faut retenir de la loi portant Orientation agricole

La loi portant loi d'orientation agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle en République du Bénin (LOASAN) a été adoptée par les députés le mardi 21 juin 2022. Que peut-on retenir de cette loi votée par les élus du peuple ?

● Falco VIGNON

La loi comble un vide : Avec la LOASAN, le cap du développement à long terme du secteur agricole est fixé et l'itinéraire pour y arriver est tracé. Cela, en termes de planification, est un gain absolu pour le secteur. Par le passé, la politique agricole de notre pays a évolué au gré de la vision du président élu ou du manager du département de même que les instruments de leur mise en œuvre lorsqu'ils existent. En effet, depuis les indépendances jusqu'à un passé récent, la durée moyenne du séjour d'un ministre de l'agriculture oscillait autour de 18 mois. De fait, cela induit la faible stabilité et la faible cohérence des choix publics en matière de développement agricole.

Désormais, le cadre normatif dans lequel doivent s'inscrire les politiques et programmes de développement agricole est cristallisé à travers une loi avec bien entendu la force juridique qui y est associée. LOASAN, c'est environ 120 articles adressant entre autres l'organisation des activités agricoles, le rôle des acteurs, le cadre institutionnel, les instruments d'encadrement, le financement, la fiscalité.

Les innovations de la loi

Une loi intelligente parce que : elle codifie les bonnes pratiques, ce qui constitue



un niveau de garantie de sa mise en œuvre (participation, genre, responsabilisation, redevabilité, réforme des pôles de développement agricole, cadre institutionnel, etc.) ; elle est soucieuse d'apporter des réponses aux défis récurrents (changement climatique, productivité, sécurisation et gestion de l'espace agropastoral, accès au financement, accès aux marchés, l'inclusion économique et sociale, statut de l'ouvrier agricole, etc.) ; elle renforce l'intersectorialité et elle est bien articulée à d'autres instruments juridiques nationaux et supranationaux.

Elle met en place de nouveaux instruments ou outils de cadrage ou de mise en œuvre de la politique publique : Système national d'information agricole ; Politique nationale de maîtrise de l'eau pour la production agricole ; Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle ; Schéma d'orientation agricole à l'échelle nationale et des pôles de développement agricole ; Sécurité juridique

des activités agricoles ; Travail des enfants de moins de 18 ans proscrit ; Journée de l'agriculteur (tous les 3 ans).

Les implications de la loi

De nouvelles obligations pour l'ensemble des acteurs du secteur agricole : Acteur public : obligation de mettre en place les nouveaux instruments et outils ; Accès équitable des hommes et des femmes à la ressource foncière et à sa gestion durable.

Ce que la loi change pour le citoyen

Cette loi renforce et codifie l'éventail de ses droits (sécurité alimentaire et nutritionnelle, accès à la mécanisation, facteurs de production : terre, etc.) ; L'accès équitable aux produits alimentaires dans l'espace ; Légitime le citoyen à formuler des demandes relevant de son activité agricole à l'Etat ; Aménagements hydroagricoles et infrastructures peuvent être concédés aux collectivités territoriales.

Concours entrepreneurial Québec-Bénin

Une opportunité ouverte aux jeunes startups béninoises à fort potentiel

Dans le cadre de la deuxième édition du Forum international sur l'entrepreneuriat, qui aura lieu les 3 et 4 novembre 2022, la Délégation générale du Québec à Dakar (DGQD) organise avec ses partenaires un concours entrepreneurial destiné à l'émergence d'idées innovantes dans le domaine de l'entrepreneuriat numérique. Les projets de qualité et à fort potentiels seront sélectionnés, et les lauréats seront accompagnés dans le développement de leur idée d'affaires par un organisme professionnel.

● Falco VIGNON

Ce processus leur procurera la chance de présenter leur projet à un public international issu du secteur de l'innovation numérique à l'occasion du Forum international sur l'entrepreneuriat organisé par le Québec. Les auteurs des meilleures présentations se verront récompensés par des prix visant à les aider à réaliser



le plein potentiel de leur projet d'affaires. Le document descriptif du concours

est disponible sur le lien : <https://cci.bj/storage/publications/1656071224.pdf>. Les projets soumis seront évalués selon plusieurs critères. Entre autres, nature, objectifs, qualité et pertinence du projet; caractère innovant; potentiel de commercialisation du projet; qualité de la méthodologie proposée; qualifications et expérience des porteurs du projet; capacité du porteur de projet à mener celui-ci

à terme. Pour soumettre un dossier de candidature, les startups peuvent utiliser le lien : <https://www.smartsurvey.co.uk/s/concoursentrepreneurialQcBenin/>. Les secteurs visés sont : Environnement, lutte contre les changements climatiques ; Agriculture, bioalimentaire et sécurité alimentaire ; Tourisme. Les dépôts de dossiers seront clôturés le 15 Août 2022.



BIIC Financial Services

AVIS A LA CLIENTELE

La SGI BIIC Financial Services (BFS) informe son aimable clientèle, qu'elle déménage de ses locaux du Boulevard Saint Michel, immeuble BIIC Dantokpa pour son nouveau siège sis à l'immeuble Bon Pasteur à côté de l'église Bon Pasteur quartier Cadjèhoun, à compter du lundi 04 juillet 2022.

La Direction Générale



BIIC Financial Services (BFS)

Société Anonyme, au capital de 350 000 000 FCFA - RCCM RB/COT/08 B 2582 - IFU:3200700064010 - Numéro Agrément CREPMF : 15/12/002/97
Tél : (00229) 21 32 48 75 / 21 32 48 76 - FAX : (229) 21 32 44 67 - sgifbs@biic-financialservices.com - www.biicfinancialservices.com
BOULEVARD ST MICHEL IMMEUBLE BIIC-DANTOKPA 01 BP 7700 COTONOU

Secteur postal au Bénin

L'ARCEP exige des prestataires de s'enregistrer

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de régulation postale, l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP Bénin) procède au recensement des personnes physiques fournissant les prestations de diverses courses de distribution de colis, des objets, des repas, sur toute l'étendue du territoire national. C'est dans un communiqué signé du Secrétaire Exécutif de l'Arcep Bénin que cette information est portée à la connaissance de tous les acteurs du secteur. Selon le communiqué, les personnes concernées sont invitées à se faire enregistrer sur le site de l'ARCEP Bénin.

Lire le communiqué



Cotonou, le 03 MAI 2022

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de régulation postale, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN) procède au recensement des personnes physiques fournissant les prestations de diverses courses, de distribution de colis, objets et/ ou repas, sur toute l'étendue du territoire national.

A cet effet, elle invite les personnes concernées à se faire enregistrer sur son site web à l'adresse : www.arcep.bj ou par le lien : <https://forms.gle/hUydapKX7gUj1urG9> à compter du 03 mai au 30 juin 2022.

L'ARCEP BENIN rappelle que ce recensement est gratuit.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler gratuitement le 131 ou écrire à l'ARCEP BENIN à l'adresse email : contact@arcep.bj



+229 21 31 01 65 | +229 21 31 58 67 | contact@arcep.bj | www.arcep.bj | 01 BP 2034 Cotonou



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN

Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : 15 à 20 personnes par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

**L'économiste, le journal
des décideurs**

CEDEAO

Lancement de la Stratégie de développement du capital humain



Le lancement officiel de la Stratégie régionale intégrée de développement du capital humain de la Communauté économique des Etats de l'Ouest (CEDEAO) a été donné jeudi 23 juin à Abuja. Il a été également procédé, par la même occasion, au lancement de la Stratégie nationale de développement du capital humain de la République fédérale du Nigeria. Déterminé à améliorer considérablement les indices de développement humain en Afrique de l'Ouest, le Conseil économique national du Nigeria (CEN) présidé par le Vice-président de la République fédérale du Nigeria, Yemi Osinbajo, a organisé en collaboration avec la Commission de la CEDEAO, un forum international pour lancer les deux stratégies. Dans son allocution à cette occasion, M. Osinbajo a souligné que le capital humain se trouve au cœur de toutes les actions des gouvernements, du secteur privé et de la société civile de la région.

Capital humain et

développement

Le plus important investissement et l'objectif principal seraient de mettre l'accent sur le développement du capital humain à savoir la santé, l'éducation, une formation de qualité, ainsi que sur l'emploi de la population ouest-africaine, a-t-il indiqué. Il a rappelé la création du Conseil économique national du Nigeria (CEN) par le président Muhammadu Buhari, tout en se réjouissant de la réalisation de cette étape clé qu'est l'élaboration de ce document stratégique national dont la mise en œuvre permettra d'améliorer significativement le niveau de vie des populations. Pour sa part, la Vice-présidente de la Commission de la CEDEAO, Finda Koroma, a souligné que ce lancement conjoint des deux stratégies, représente une initiative d'une grande importance symbolique de l'intégration régionale et témoigne de la conscience commune des États membres de la nécessité de travailler à la réalisation de « la CEDEAO des peuples : Paix et prospérité pour tous

» comme stipulé dans la Vision-2050 de l'organisation régionale. « C'est donc en vue de combler les déficits actuels en matière de capital humain dans la région et de préparer celle-ci à tirer le meilleur parti des dividendes démographiques de sa population que la Commission de la CEDEAO, avec d'autres partenaires au développement internationaux et des États membres, a élaboré la Stratégie de développement intégré du capital humain (DSH) pour la région CEDEAO dans le but de faire de celle-ci la meilleure communauté économique régionale en termes de développement du capital humain d'ici 2030 », a déclaré Mme Koroma.

D'éminentes personnalités ont pris part au forum durant lequel elles ont salué l'initiative de la CEDEAO et du Nigeria pour l'élaboration de ces deux documents importants, exprimant notamment l'engagement et l'implication de leurs pays ou organisations respectives dans la mise en œuvre des deux stratégies pour le bien-être des populations ouest-africaines.

France

La SNCF met 12 locomotives aux enchères

C'est une vente aux enchères peu commune qui se tiendra du 27 au 30 juin. La SNCF met en effet à l'encan douze locomotives en état de marche, en partenariat avec Agorastore, spécialiste de la vente aux enchères en ligne de biens publics. En tout, douze locomotives sont à acquérir et destinées à alimenter le marché secondaire, et très rare, des produits ferroviaires de seconde main. « Concernant les mises à prix, il faudra compter entre 1.294.868 euros et 1.365.849 euros pour chacune de ces loco-



motives en fonction des caractéristiques », indique, avec précision, le communiqué d'Agorastore. Malheureusement pour tous les fans de rail, cette vente est

réservée aux professionnels. Bon après, une locomotive dans son jardin, ce n'est pas forcément très utile.

20 minutes

Or

Le G7 interdira les importations d'or en provenance de Russie



Avec 331 tonnes en 2021, selon les données du World Gold Council, la Russie est le deuxième producteur mondial d'or, derrière la Chine, mais loin devant le Canada et les Etats-Unis, 4ème et 5ème producteurs mondiaux avec respectivement 193 et 187 tonnes d'or. Réunis en Allemagne depuis le dimanche 26 juin pour un sommet de trois jours, les pays membres du G7 comptent interdire le commerce d'or avec la Russie, deuxième producteur

mondial. C'est ce qu'a confirmé dans un tweet Joe Biden, précisant que cette mesure fait partie des sanctions prises contre Moscou depuis l'invasion de l'Ukraine en février 2022. « Ensemble, le G7 annoncera que nous interdirons l'importation d'or russe, une exportation majeure qui rapporte des dizaines de milliards de dollars à la Russie », a assuré le président américain. Pour plusieurs analystes, cette décision ne devrait pas avoir un grand impact sur le marché mondial, puisque la London Bullion Market Association, organisme majeur de régulation de ce dernier, a déjà pris depuis mars des mesures pour aboutir au même résultat. Les raffineurs d'or russes sont en effet exclus de la liste de ses fournisseurs officiels. Si les marchés européens et américains semblent donc désormais fermés à la production russe, notons que des failles restent toujours possibles, avec la réexportation à partir d'autres régions du monde moins contrôlées comme Dubaï. Selon plusieurs rapports, l'émirat est en effet une plaque tournante du négoce mondial d'or, où se côtoient la production officielle et celle issue de circuits informels, une situation qui fait déjà perdre chaque année des milliards de dollars à plusieurs producteurs africains. Notons que le prix de l'or qui s'est échangé à plus de 1 800 \$ l'once vendredi dernier, reste ce lundi au-dessus de ce niveau.

Economie

Le Maroc négocie une nouvelle ligne de précaution et de liquidité avec le FMI

La facilité de crédit devrait permettre au royaume chérifien de se prémunir contre les chocs externes, y compris l'inflation importée. Le Maroc a entamé des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) sur une nouvelle ligne de précaution et de liquidité (LPL), a annoncé le représentant de l'institution financière multilatérale au royaume, Roberto Cardarelli, le jeudi 23 juin. « Les négociations relatives à cette nouvelle ligne de crédit en sont à leurs débuts. Le Maroc doit satisfaire à un ensemble de critères, car la LPL exige un cadre macrofinancier solide », a-t-il précisé aux médias locaux, en marge d'une conférence organisée par la banque centrale marocaine, Bank Al-Maghrib, en partenariat avec le FMI. « Pour l'instant, le Maroc est dans une position macrofinancière confortable avec des réserves de change couvrant 6 mois d'importations », a-t-il ajouté. Des négociations entre le Maroc et le FMI sur une nouvelle LPL avaient été déjà annoncées le mardi 21 juin par le gouverneur de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, qui a indiqué qu'une nouvelle LPL devrait permettre au royaume de se prémunir contre les chocs externes, y compris l'inflation importée ; révélant que le Maroc pourrait émettre des euro-obligations d'un montant d'un milliard de dollars, malgré les conditions de marché difficiles. « Des discussions entre le Trésor et les banques qui le conseillent sont déjà engagées (...). Il appartiendra au gouvernement et au ministère des Finances de juger s'il est opportun de réaliser une sortie, ou non, sur les marchés internationaux », a-t-il dit, lors d'une conférence de presse. La ligne de précaution et de liquidité est une facilité de crédit du FMI qui permet d'apporter des financements pour répondre aux besoins réels ou potentiels de balance des paiements des pays qui mènent de bonnes politiques économiques. Elle a été conçue pour servir d'assurance ou pour aider à résoudre les crises liées aux chocs économiques internes ou externes. L'admission d'un pays à bénéficier de la LPL témoigne de la solidité de son économie et de sa bonne politique économique. Le Maroc a déjà bénéficié de plusieurs lignes de précaution et de liquidité, lors de la dernière décennie.



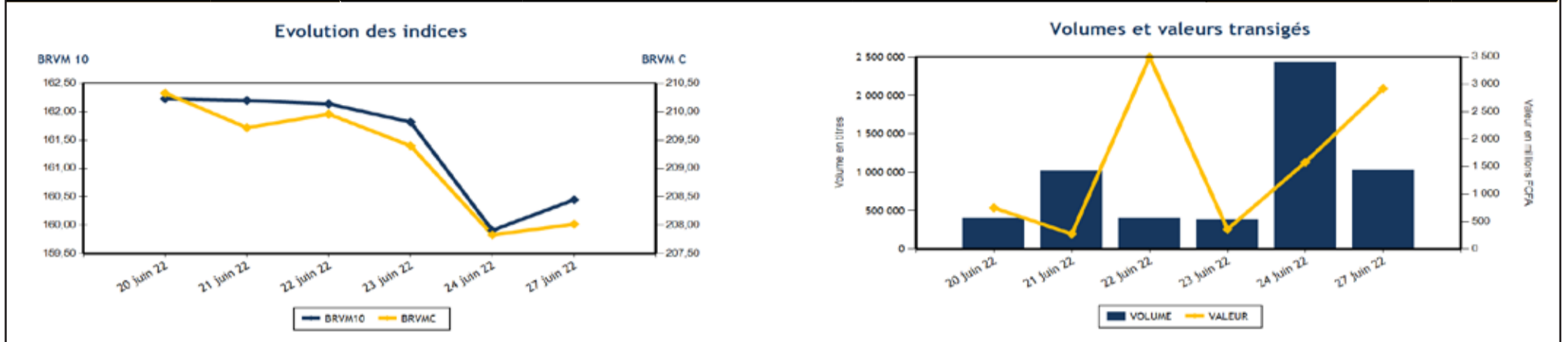
Guinée

Proparco accorde une garantie de 10 millions \$ à la banque Vista Gui

Actionnaire minoritaire de l'établissement bancaire guinéen Vista Gui, Proparco a signé avec cette banque une garantie qui permettra de renforcer ses opérations de commerce et de financement d'entreprises importatrices de biens essentiels. Proparco a annoncé, le vendredi 24 juin, l'octroi d'une ligne de garantie de 10 millions \$ et d'une maturité de deux ans à la banque commerciale guinéenne, Vista Gui. La facilité permettra de financer les opérations de commerce international de la filiale du groupe bancaire et de services financiers, Vista Group. Elle favorisera le financement de l'importation de produits de première nécessité et des biens d'équipements tels que des denrées agricoles et équipements médicaux, au profit d'entreprises guinéennes. « Cette opération permettra de soutenir Vista Gui, cette banque guinéenne active dans le financement des PME et des importations. Le projet permettra d'accompagner un partenaire local dans le développement de son activité », a commenté Abdoulaye Diallo, responsable du programme Trade Finance de Proparco.

Ecofin du 27 Juin 2022

| | | | | |
|--------------------|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|
| BRVM 10 | 160,45 |  BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 121 lundi 27 juin 2022 Site : www.brvm.org | BRVM Composite | 208,02 |
| Variation Jour | ↑ 0,34 % | | Variation Jour | ↑ 0,09 % |
| Variation annuelle | ↑ 4,52 % | | Variation annuelle | ↑ 2,84 % |



| Actions | Niveau | Evol. Jour |
|---------------------------------------------------|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits) | 6 261 990 047 320 | 0,09 % |
| Volume échangé (Actions & Droits) | 728 758 | -68,86 % |
| Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits) | 743 436 356 | -1,62 % |
| Nombre de titres transigés | 40 | 0,00 % |
| Nombre de titres en hausse | 16 | 33,33 % |
| Nombre de titres en baisse | 10 | -41,18 % |
| Nombre de titres inchangés | 14 | 27,27 % |

PLUS FORTES HAUSSES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|---------------------------|-------|------------|----------------|
| SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC) | 1 570 | 7,17 % | -10,29 % |
| BERNABE CI (BNBC) | 2 200 | 6,80 % | 1,15 % |
| BANK OF AFRICA ML (BOAM) | 1 400 | 6,46 % | -5,72 % |
| CIE CI (CIEC) | 2 400 | 4,35 % | 26,65 % |
| BOLLORE (SDSC) | 1 700 | 1,80 % | -33,85 % |

| Obligations | Niveau | Evol. Jour |
|---------------------------------|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA) | 7 751 014 741 400 | -0,22 % |
| Volume échangé | 300 843 | 254,90 % |
| Valeur transigée (FCFA) | 2 181 367 970 | 164,21 % |
| Nombre de titres transigés | 5 | -50,00 % |
| Nombre de titres en hausse | 0 | -100,00 % |
| Nombre de titres en baisse | 3 | 200,00 % |
| Nombre de titres inchangés | 2 | -50,00 % |

PLUS FORTES BAISES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|--------------------------|-------|------------|----------------|
| VIVO ENERGY CI (SHEC) | 810 | -5,81 % | -5,81 % |
| CROWN SIEM CI (SEMC) | 710 | -4,05 % | -7,19 % |
| NESTLE CI (NTLC) | 7 000 | -2,78 % | 52,01 % |
| SITAB CI (STBC) | 6 000 | -2,60 % | -2,91 % |
| BANK OF AFRICA CI (BOAC) | 5 100 | -1,92 % | -12,89 % |

INDICES SECTORIELS

| Base = 100 au 14 juin 1999 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur | PER moyen |
|--------------------------------|--------------------|----------|------------|----------------|---------|-------------|-----------|
| BRVM - INDUSTRIE | 12 | 113,78 | -1,09 % | 3,33 % | 7 187 | 42 046 845 | 26,85 |
| BRVM - SERVICES PUBLICS | 4 | 468,55 | 0,30 % | 4,39 % | 31 235 | 388 351 250 | 9,61 |
| BRVM - FINANCES | 15 | 77,25 | 0,25 % | 0,16 % | 665 845 | 115 733 121 | 7,46 |
| BRVM - TRANSPORT | 2 | 414,49 | 1,76 % | -33,38 % | 144 | 241 830 | 6,64 |
| BRVM - AGRICULTURE | 5 | 339,39 | -0,38 % | 39,49 % | 14 541 | 177 786 740 | 7,27 |
| BRVM - DISTRIBUTION | 7 | 375,35 | 0,32 % | -7,87 % | 9 727 | 19 157 310 | 28,32 |
| BRVM - AUTRES SECTEURS | 1 | 1 875,50 | 1,33 % | 108,22 % | 79 | 119 260 | 18,25 |
| BRVM - PETITES CAPITALISATIONS | - | - | - | - | - | - | - |

| Indicateurs | 1er et 2è Comp. | BRVM PC |
|-------------------------------------|------------------|---------|
| PER moyen du marché | 8,36 | |
| Taux de rendement moyen du marché | 6,21 | |
| Taux de rentabilité moyen du marché | 7,27 | |
| Nombre de sociétés cotées | 46 | |
| Nombre de lignes obligataires | 100 | |
| Volume moyen annuel par séance | 1 272 849,00 | |
| Valeur moyenne annuelle par séance | 1 604 945 694,37 | |

| Indicateurs | 1er et 2è Comp. | BRVM PC |
|----------------------------------|-----------------|---------|
| Ratio moyen de liquidité | 23,47 | |
| Ratio moyen de satisfaction | 36,36 | |
| Ratio moyen de tendance | 154,97 | |
| Ratio moyen de couverture | 64,53 | |
| Taux de rotation moyen du marché | 0,07 | |
| Prime de risque du marché | 6,06 | |
| Nombre de SGI participantes | 27 | |

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 Avenue de l'Indépendance - Abidjan
 Tél : (229) 21 31 35
 Fax : (229) 21 31 35



Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 Plateau - Cotonou
 Tél : (229) 20 30 87
 Fax : (229) 20 30 87



Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 Plateau - Lomé
 Tél : (229) 20 31 50
 Fax : (229) 20 31 50



Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 Plateau - Ouagadougou
 Tél : (229) 20 31 50
 Fax : (229) 20 31 50



Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 Plateau - Niamey
 Tél : (229) 20 31 50
 Fax : (229) 20 31 50



Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 Plateau - Bamako
 Tél : (229) 20 31 50
 Fax : (229) 20 31 50



Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 Plateau - Dakar
 Tél : (229) 20 31 50
 Fax : (229) 20 31 50

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org



Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com



Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71



BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121



SOCIETE DE BOURSE
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065



AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36



BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dapokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
sgjifs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

| N° | NOM DE LA PHARMACIE | TELEPHONE | ARR |
|----|---------------------------------|----------------------------|-------|
| 1 | SILOE DEGAKON | 99070606 | 1ER |
| 2 | SURU-LERE | 64341313/99480846 | |
| 3 | TANTO | 64104471 | |
| 4 | REINE DES GRÂCES | 95360822 | 2EME |
| 5 | ADETONA LOMNAVA | 94012397 | 3EME |
| 6 | AGBODJEDO | 63425131/61822725 | |
| 7 | LA BENINOISE | 60502956/21377190/21330646 | 4EME |
| 8 | NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT | 63045618/99947477/95508789 | |
| 9 | ATINKANMEY | 94012392/60019772 | 5EME |
| 10 | GANJI | 95943682/60805039 | |
| 11 | ZONGO | 95846920 | |
| 12 | DES 4 THERAPIES | 21323330/98846095 | 6EME |
| 13 | JERICHO | 95846914 | |
| 14 | SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA | 69510000 | |
| 15 | MAHUTON | 52018944 | |
| 16 | AMEN | 63016565/67309529 | 7EME |
| 17 | MARINA | 94018724 | |
| 18 | SAINTE GABRIEL | 95605656 | 8EME |
| 19 | KINDONOU | 21380115 | 9EME |
| 20 | DE L'AMITIE | 21380512/95869239 | 10EME |
| 21 | NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI | 62646802 | |
| 22 | VEDOKO | 94018722 | |
| 23 | DE LA PAIX | 21303865/97604362 | 11EME |
| 24 | LA MADONE | 95338399/94013982 | 12EME |
| 25 | SAINTE LOUIS | 95859686 | 13EME |
| 26 | LES PYLONES | 66826813/95924231 | |
| 27 | LULI LULI | 98656060 | |

Jours du marché Dantokpa

| |
|------------------------------|
| Jun 2022 |
| Vendredi 3 Juin 2022 |
| Mardi 7 Juin 2022 |
| Samedi 11 Juin 2022 |
| Mercredi 15 Juin 2022 |
| Dimanche 19 Juin 2022 |
| Jeudi 23 Juin 2022 |
| Lundi 27 Juin 2022 |

Taux de change

| Devises étrangères | Franc CFA (1Xof) |
|----------------------------------------|------------------|
| Dollar (USD) | 619,8 |
| Euro | 655,95 |
| Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne) | 760,86 |
| Naira (NGN - Nigeria) | 1,49 |
| Cedi (GHS - Ghana) | 78,14 |
| Rand (ZAR - Afrique du Sud) | 39,08 |
| Yen (JPY) | 4,57 |
| Yuan (CNY) | 92,64 |
| Rouble russe (RUB) | 11,61 |
| Franc Suisse (CHF) | 648,13 |
| Franc Guinéen (GNF) | 0,07 |
| Roupie indienne (INR) | 7,9 |
| Droits de tirage spéciaux (FMI) | 829,16 |
| Or (XAU) | 1130235,9 |
| Argent (XAG) | 13096,32 |

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

| produits | Unité de mesure | Prix (en FCfa) |
|-----------------------------------|-----------------------|--------------------|
| Maïs | Tongolo | 250 |
| Mil | Tongolo | 350/400 |
| Gari ordinaire | Tongolo | 350 |
| Gari fin | Tongolo | 400 |
| Haricot rouge | Tongolo | 650 |
| Haricot blanc | Tongolo | 700/800 |
| Arachide décort. Gros grains | Tongolo | 800 |
| Piment vert (gbataki) | Tongolo | 500 |
| Tomate fraîche | Grand Panier | 40.000/50.000 |
| Oignon p m g | Panier (40) | 1500/2000/3000 |
| Farine de cossette d'igname | Tongolo | 1000 |
| Sésame qualité supérieure | Tongolo | 1000 |
| Sel marin local | Tongolo | 350 |
| Sel marin importé | Tongolo | 350 |
| Sucre en morceau | Paquet | 600 |
| Sucre en poudre | 1kg | 500 |
| Riz ordinaire | Tongolo | Entre 500 et 900 |
| Huile d'arachide locale | 1litre | 1400 |
| Huile végétale importée | 1litre | 1700 |
| Huile rouge locale | 1,5litre | 1000 |
| Igname ordinaire | Tas | 3500 |
| Igname à piler | Tas | 4500 |
| Savon palmida | 1pain | 200 |
| Lait concentré sucré BB et autres | 250g | 400/500 |
| Lait concentré sucré Jago | Plus d'1kg | 1200 |
| Lait concentré non sucré Peak | 250g | 450 |
| Sardine à huile | 250g | 500 |
| Couscous Sipa | 500g (en sachet) | 850 |
| Spaghetti Matanti | 250g/500g (en sachet) | 300/450 |
| Coquille Maman et autres | 250g/500g (en sachet) | 300/450 |
| Concentré de tomate | 150g/250g/1kg | 125/275/450/1900 |
| Banane | Régime | Entre 3000 et 4000 |
| Œuf | Plateau | 2400/2600 |

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 28/06/ 2022

Cours des matières Premières Mardi 28 Juin 2022

| Matière première | Mois | Dernier | Var. | Var. % | Heure |
|--------------------------|------------|-----------|---------|--------|----------|
| Or | Août 2022 | 1.824,55 | -5,75 | -0,31% | 20:52:06 |
| XAU/USD | | 1.823,46 | -4,07 | -0,22% | 20:52:12 |
| Argent | Sept 2022 | 21,148 | -0,011 | -0,05% | 20:52:06 |
| Cuivre | Sept 2022 | 3,7572 | +0,0127 | +0,34% | 20:52:01 |
| Platine | Oct 2022 | 901,45 | -1,85 | -0,20% | 20:52:10 |
| Palladium | Sept 2022 | 1.858,53 | +4,23 | +0,23% | 20:52:10 |
| Pétrole brut WTI | Août 2022 | 109,44 | +1,82 | +1,69% | 20:52:10 |
| Pétrole Brent | Sept 2022 | 110,79 | +1,69 | +1,55% | 20:52:10 |
| Gaz naturel | Août 2022 | 6,579 | +0,298 | +4,74% | 20:52:05 |
| Fioul | Août 2022 | 4,1187 | -0,1261 | -2,97% | 20:52:10 |
| Essence RBOB | Août 2022 | 3,7231 | -0,0586 | -1,55% | 20:52:10 |
| Gasol Londres | Juill 2022 | 1.251,62 | -44,38 | -3,42% | 20:52:11 |
| Aluminium | | 2.494,00 | +42,00 | +1,71% | 19:20:03 |
| Zinc | | 3.320,50 | -19,00 | -0,57% | 19:29:13 |
| Nickel | | 22.938,00 | +810,00 | +3,66% | 19:59:33 |
| Cuivre | | 8.363,00 | +38,00 | +0,46% | 19:29:57 |
| Blé américain | Sept 2022 | 919,10 | -17,90 | -1,91% | 20:20:01 |
| Riz Paddy | Sept 2022 | 16,415 | +0,005 | +0,03% | 20:19:58 |
| Maïs américain | Juill 2022 | 743,25 | -7,00 | -0,93% | 20:19:58 |
| Soja américain | Août 2022 | 1.531,00 | +10,25 | +0,67% | 20:19:59 |
| Huile de Soja américaine | Déc 2022 | 65,86 | +0,91 | +1,40% | 20:19:55 |
| Farine de soja | Déc 2022 | 393,35 | +2,65 | +0,68% | 20:20:06 |
| Coton américain | Déc 2022 | 94,05 | -4,00 | -4,08% | 20:19:00 |
| Cacao américain | Sept 2022 | 2.399,00 | -33,00 | -1,36% | 19:29:00 |
| Café US C | Sept 2022 | 222,20 | -1,05 | -0,47% | 19:30:06 |
| Café de Londres | Sept 2022 | 2.039,00 | +12,00 | +0,59% | 18:29:37 |
| Sucre américain | Oct 2022 | 18,26 | -0,05 | -0,27% | 18:59:00 |
| Jus d'orange | Sept 2022 | 165,80 | +4,55 | +2,82% | 20:00:00 |
| Bétail | Juin 2022 | 136,35 | +1,00 | +0,74% | 20:02:49 |
| Porc | Juill 2022 | 110,13 | -0,80 | -0,72% | 20:04:58 |
| Bovins d'élevage | Août 2022 | 174,19 | -0,66 | -0,38% | 20:05:07 |
| Bois de construction | Juill 2022 | 611,70 | +3,10 | +0,51% | 20:37:23 |
| Avoine | | 508,00 | -33,10 | -6,12% | 20:20:01 |

Prix des produits hydrocarbures et gaz

| Produits | Unité de mesure | Prix (en FCfa) |
|----------------------------------------|----------------------------|----------------|
| Essence | 1l | 600 |
| Pétrole | 1L | 851 |
| Gasol | 1L | 668 |
| Mélange | 1L | 615 |
| Gaz domestique | 6kg (petite bouteille) | 4770 |
| | 12,5kg (moyenne bouteille) | 9900 |
| | 18kg (grande bouteille) | 14.300 |
| Huile à moteur (essence) | Bidon (1L) | 2.900 |
| | Bidon (4L) | 9.590 |
| Huile à moteur (diésel) | Bidon de 4Littres | 10.535 |
| Huile à moteur (Atf boîte automatique) | 2littres | 6.320 |
| Huile à moteur (à pont EP 90) | 2Littres | 6.130 |
| Huile à moteur en vrac | 1Litre | 2.265 |
| Huile à moteur diesel | 1Litre | 2.165 |
| Huile à 2 temps en vrac | 1L | 1.635 |
| Graisse | 0,400g | 2.940 |
| Eau distillée | 1,5L | 850 |
| Eau de refroidissement | Bidon (1,5L) | 1.600 |
| | Bidon (5L) | 5.000 |
| Electrolyte | 5L | 4.000 |
| E140 en vrac | 1L | 2.175 |
| E140 camion et 4X4 | Bidon de 2L | 6.295 |

Source : Station « JNP » Mardi 28 Juin 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

| Départements | Lieux | Noms | Jours | |
|--------------|------------|------------|-----------|----------|
| Alibori | Malanville | Malanville | dimanche | |
| | Ségbana | Ségbana | dimanche | |
| | Bérébouaye | Bérébouaye | samedi | |
| | Malanville | Malanville | samedi | |
| | Karimama | Karimama | vendredi | |
| | Matéri | Matéri | jeudi | |
| | Tanguiéta | Tanguiéta | lundi | |
| | Cobly | Cobly | mercredi | |
| | Gaouga | Gaouga | mardi | |
| | Kassoua | Kassoua | mardi | |
| Mono | Grand-Popo | Grand-Popo | mardi | |
| | Agoué | Agoué | mercredi | |
| Zou | Djalloukou | Djalloukou | dimanche | |
| | Massi | Massi | dimanche | |
| | Agouna | Agouna | mardi | |
| | Ikèmon | Ikèmon | mercredi | |
| | Borgou | Gogounou | Gogounou | dimanche |
| | | Bembéréké | Bembéréké | jeudi |
| Kalalé | | Kalalé | jeudi | |
| Tchaourou | | Tchaourou | lundi | |
| Tchikandou | | Tchikandou | mardi | |
| Fô-Bouré | | Fô-Bouré | mercredi | |
| Sokka | | Sokka | mercredi | |
| Parakou | | Azeke | samedi | |
| N'Dali | | N'Dali | samedi | |
| Dunkassa | | Dunkassa | vendredi | |
| Collines | Ouèdèmè | Ouèdèmè | dimanche | |
| | Ouessè | Ouessè | jeudi | |
| | Gobada | Gobada | lundi | |
| | Savè | Savè | lundi | |
| | Tchetti | Tchetti | lundi | |
| | Glazoué | Glazoué | mercredi | |
| | Lahotan | Lahotan | mercredi | |
| Donga | Bénin | Bénin | jeudi | |
| | Tokotoko | Tokotoko | lundi | |

Rendez-vous économiques

| EVENEMENTS | DATE | LIEUX | ORGANISATEURS/CONTACTS |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Benin Investment Forum | 23-24 Juin 2022 | Cotonou, Bénin | https://www.cci.bj/ |
| Foire international africaine | 22-26 juin 2022 | France | https://www.la-fia.com/ |
| « Africa Expo 2022 » | 15-17 Juillet 2022 | Malaisie | (+603) 8077 0666 E-mail : hello@africa-xpo.com |
| 5e Congrès mondial d'agroforesterie | 17-20 Juillet 2022 | Canada | https://www.agroforestry2022.org/fr |
| Exposition Internationale sur l'Agroalimentaire- MIACES 2022 | 26-28 Juillet 2022 | Malaisie | Tél : + 601 628 322 91 E-mail : thana@myeventsinternational.com Web : www.myagricommodity.com |
| 1ère session des 4e pourparlers sur le climat en Afrique | 27-29 Juillet 2022 | Maputo, Mozambique | https://www.uneca.org/events/upcoming-events |
| Atelier de l'AGN et les points focaux nationaux | 2 - 3 Août 2022 | Addis-Abeba, Éthiopie | https://africangroupofnegotiators.org/ |
| Semaine Africaine du Climat 2022 | 29 Août 2022 - 2 Septembre 2022 | Malabo, Gabon | https://unfccc.int/fr/ACW2022 |
| 6 ^e Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil | 24-28 Octobre 2022 | Addis-Abeba, Éthiopie | https://www.uneca.org/fr/6COM-RCR |
| Foire commerciale intra-africaine | 21-27 novembre 2023 | Abidjan, Côte d'Ivoire | https://www.intrafricantradefair.com/ |

HOROSCOPE finance

Bélier Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

Taureau Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

Gémeaux Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

Cancer Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

Lion Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Vierge Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Balance Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Scorpion Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

Sagittaire Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Vendredi 1er Avril 2022

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

Capricorne

La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

Verseau Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

Poissons Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclave" (Publius Syrus).

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUHEMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUNDJI
Félicienne HOUSSOU
(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU
Hubert DOSSOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)
Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Journée internationale des MPME

Salamath Moustapha-Soulé appelle à plus de facilités aux jeunes entreprises

Organisée chaque année en vue de penser à des actions concrètes en faveur du développement et de la croissance des TPME, l'édition 2022 de la Journée internationale des MPME s'est tenue hier 27 juin. A cette occasion, Salamath Moustapha-Soulé, Coach marketing a répondu à quelques questions du Journal « L'économiste du Bénin » sur la situation des MPME au Bénin et formule des recommandations.

Bonjour madame. Le 27 juin 2022, s'est tenue la 5ème édition de la Journée internationale des Micro entreprises et des petites et moyennes entreprises (MPME). Quel regard portez-vous sur le rôle des MPME dans le développement économique du Bénin ?

Vous savez, en général, toute grande entreprise a été TPE, Micro, PME avant d'être une grande entreprise et multinationale. Donc, si on doit voir, les PME soutiennent l'économie des pays, l'économie mondiale, parce que ces petites entreprises, de par leurs activités soutiennent les multinationales. Aucune multinationale ne travaille sans les petites entreprises. Tout se tient. C'est le nombre important de petites entreprises qui permet le développement des pays mais il n'en demeure pas moins que ces PME ont assez de difficultés. Ce sont ces difficultés que l'Etat se doit d'analyser et rechercher les voies et moyens pour résoudre.

Dans un contexte de triple menace : la Covid-19, la guerre en Ukraine et les changements climatiques, les besoins des PME sont croissants. Quelle est, selon-vous, la méthode gagnante ?

Quand on parle de TPE, de Micro, etc., chaque pays a sa propre politique. Qu'il y ait guerre ou pandémie, ce sont des fléaux, c'est vrai, mais chaque pays se doit de chercher ce qui est mieux pour le développement des entreprises. Ce sont les décisions de chaque pays qui font que le pays va plus ou moins souffrir des drames de ces fléaux. Quand je parle de la Covid, il est vrai que ça a bouleversé tout le monde entier. Et même les plus fragiles étant les TPE, cela a rejailli sur les grandes entreprises parce que si on prend dix (10) entreprises, au moins 60% sont composées de TPE ou les Micro ou PME. L'Etat se doit de trouver des voies et moyens pour que ces entreprises n'en souffrent pas trop. La fiscalité, par exemple, fait peur à beaucoup de petites entreprises.

Je voudrais rappeler ceci : avant la révolution industrielle, ces grandes entreprises que nous voyons aujourd'hui étaient des TPE. Et donc elles n'avaient pas eu trop de pression. C'est plus tard que certaines réalités sont rentrées en jeu. Elles ont donc eu des moments favorables pour évoluer sans pression. Mais, nous en Afrique, nous voulons nous comparer à ces grandes nations qui ont eu leurs moments. A mon avis, il ne faudrait pas. Il faudrait plutôt que les pays africains accompagnent les PME pour qu'elles grandissent en paix. C'est vrai, nous devons contribuer à l'économie nationale, c'est une obligation pour tout le monde. Même l'entreprise qui vient d'être créée sait qu'elle doit payer quelque chose. Seulement que c'est la pression, le montant qui fait qu'il y a un déroute.

Quelles appréciations faites-vous des actions du gouvernement dans le sens de la promotion du secteur privé ?

Vous savez, par rapport au budget 2022, en même temps, il y a eu des allègements, mais n'en demeure pas moins que beaucoup de choses ont été corsées. Je ne peux pas citer là maintenant, mais beaucoup d'entreprises ont fermé, c'est comme si les TPE étaient piégées dans leurs quêtes d'évolution. Je connais certaines entreprises notamment agroalimentaires qui ne s'en sortent pas. À cause de toutes ces pressions fiscales et autres, beaucoup d'entreprises sont rentrées dans l'achat-vente, les cryptomonnaies, les investissements en ligne, etc., afin d'échapper quelque peu à ces pressions. Le Bénin a permis (et c'est très bien d'ailleurs), à ce que les entreprises se créent en 24h. Mais c'est aussi un petit piège parce que beaucoup y sont allées, pas forcément avec un véritable plan. Mais voilà qu'elles y sont. Mais en même temps, l'APIEX avait dit que le taux de mortalité des entreprises est énorme ; la Chambre de commerce et d'industrie aussi. Tout le monde s'en rend donc compte.

Que faut-il faire ?

Ce que moi je pense, c'est que pour les entreprises qui existent déjà, l'Etat peut faire un allègement fiscal et leur mettre des structures comme des tutelles. C'est vrai, la



Chambre de commerce et d'industrie aide les entreprises par des formations (parcours de l'entrepreneur), l'APIEX et l'ANPME mais ils n'atteignent pas la grande masse. Pour atteindre la grande masse, c'est au niveau plutôt fiscal. Lorsqu'il y a des gens qui ont des dettes d'impôts énormes, et qu'ils ne vendent pas, ils sont piégés et l'économie ne tourne pas. Tout le monde est stressé. Je connais plein de chefs d'entreprises qui ont actuellement des soucis de santé, des AVC, et autres, tout simplement parce qu'ils ne s'en sortent pas. D'autres sont allés à l'étranger pour « aller se chercher » comme ils le disent. D'autres, carrément, ont déposé les clés pour devenir des salariés. C'est donc compliqué. Il a été qu'aux examens de CEP, BEPC et BAC, le nombre de candidats a diminué. Beaucoup de familles étant en cessation de paiements, ils ont dû déscolariser leurs enfants. Beaucoup ont mis leurs enfants dans des centres d'apprentissage. Ce sont les effets induits par la situation des entrepreneurs. Beaucoup n'arrivent non plus à se soigner convenablement. Un jour, une amie pharmacienne m'a dit ceci : quand les gens viennent avec une ordonnance, ils prennent seulement les antalgiques, les paracétamols, parce qu'ils ne peuvent pas payer. Donc beaucoup ne vont plus à l'hôpital, sauf ceux qui ont une assurance.

En plus de ça, les entreprises agro-industrielles, agro-cosmétiques ont des difficultés à évoluer parce qu'avec la certification, l'autorisation de mise sur le marché, etc. ça pèse sur l'entrepreneur. En même temps il se bat pour la recherche des matières premières, en même temps, il faut gérer ça et gérer les impôts. Tout ça, c'est trop de pression sur l'entrepreneur. Et comme ça, c'est le Bénin qui perd, parce qu'on a remarqué depuis un certain temps qu'il y a une foison d'entreprises agroalimentaires qui émergent, mais en même temps qu'elles émergent, toutes ces pressions leur tombent dessus. Toute entreprise se doit de respecter les normes, mais comment ? Je pense que le Bénin aura à gagner s'il fait en sorte que beaucoup d'entreprises émergent réellement mais en partant de la base. Que le système prenne en compte tout le monde. On peut par exemple réduire réellement les montants de certification, de mise sur le marché des produits, et ça va vraiment permettre au Bénin d'émerger. Parce que le Bénin évolue en même temps que les autres pays. Mais si ces charges étouffent l'entrepreneur, il va laisser et tout le monde se mettra à acheter, importer et faire du drop shipping. Ce qui ne fait pas évoluer le marché. Ce sont les individus qui seront riches mais pas l'Etat et c'est dommage. L'Etat peut aussi accompagner les entrepreneurs en mettant en place un système de réduction de coût des matières premières importées.

Du 13 au 14 juillet, vous organisez le Forum des PME à succès. Parlez-nous-en.

Effectivement. Le 27 juin 2022, c'est la 5ème édition de la journée internationale des MPME. En marge de cela,

nous avons pensé que nous pouvons faire un forum : « Le Forum des PME à succès ». Tout le monde y est convié. C'est notre mental qui nous fait. Nous voulons amener les entrepreneurs à une table de réflexions parce que l'Afrique en général, le Bénin en particulier, nous avons un problème d'industrialisation, de confiance en soi, d'outils de développement. Nous avons donc initié ce forum pour permettre aux entrepreneurs de réfléchir, de voir comment faire pour que leurs entreprises puissent se développer. Celles qui sont un peu en avance peuvent donner des idées aux autres et voir dans quelle mesure le Bénin pourra aller à l'industrialisation et amener les jeunes à oser, à ne pas avoir peur, à se dire que nous aussi nous pouvons créer. Nous avons des communicateurs émérites qui vont passer toute une journée en ligne avec les participants pour les entretenir sur le processus. En même temps, ça va permettre le réseautage, la vente en ligne. Soutenez-nous pour que le Bénin aille plus loin.

Comment participer à ce Forum ?

Pour participer, c'est de nous joindre. L'inscription est en ligne sur <https://urlz.fr/itsH>. Il y a sept (07) ateliers. Un atelier coûte 3.000 FCFA, on a essayé de faire un prix accessible. Si vous voulez faire les sept ateliers, vous payez 15.000 FCFA. C'est parce que nous savons que l'entrepreneur doit aller à l'information que nous avons fait ces remises. Nous ne nous en sortons pas mais nous savons que nous devons faire quelque chose, on ne peut pas être statique. Le Bénin nous appartient tous.

Qu'avez-vous d'autres à ajouter ?

Je remercie le journal L'économiste qui est un journal des PME. Je remercie également l'Etat pour tout ce qu'il fait. Mais pour qu'il y ait plus d'impacts, c'est d'aller à la base, c'est diminuer les taxes, les impôts. Pour ceux qui ont des dettes d'impôts, l'Etat peut essayer de créer un système pour leur réduire ces factures. Comme le Président a la possibilité de le faire du côté des prisonniers avec la « grâce présidentielle », on peut déclarer des "grâces d'impôts" avec des conditions pour permettre à ces gens de se régénérer. Les grandes PME qui ont besoin du service des PME ont des soucis parce que si les entreprises avec qui elles interagissent ferment, elles ont des problèmes. Nous remercions une fois encore l'Etat pour tout ce qu'il fait mais nous savons que nous pouvons faire ça autrement.

Réalisation : Sylvestre TCHOMAKOU

Projet de Budget de l'État 2023

Wadagni expose les grandes orientations budgétaires aux députés

Dans le cadre du débat relatif à l'orientation budgétaire pour la loi de finances gestion 2023, le Ministre d'Etat, chargé de l'économie et des finances, Romuald Wadagni était ce lundi 27 juin 2022 à l'Assemblée nationale face aux députés de la 8ème législature. L'argentier national a exposé aux parlementaires, les grandes orientations du projet du budget 2023.

• Falco VIGNON

Le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuel 2023-2025 exposé aux députés par l'argentier national présente la trajectoire d'une économie qui se remet de l'effet de la pandémie du COVID-19 mais, qui toutefois fait face à un contexte marqué par des tensions géopolitiques, notamment la guerre en Ukraine. Ce document expose les efforts d'assainissement des finances publiques et la consolidation budgétaire enregistrés au cours des trois dernières années. Il montre par ailleurs les progrès notés dans la situation financière des établissements publics, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale, en réponse aux actions du gouvernement. « En perspective, la conduite de la politique économique en 2022 et sur le moyen terme 2023-2025 se fera conformément au Programme d'actions du gouvernement 2021-2026 qui prend appui sur les piliers du Plan national de développement 2018-2025 et les acquis du PAG 2016-2021 », peut-on lire dans le document exposé aux élus du peuple.

« A travers son budget



• Le Ministre d'Etat Wadagni

2023, le gouvernement s'inscrit également dans la vision 2030 des Nations-Unies pour le développement durable. Afin de renforcer les chances de succès du PAG 2021-2026, le gouvernement a conclu en avril 2022 un accord technique de 42 mois avec le FMI au titre de la facilité élargie de crédit et du mécanisme élargi de crédit. Ce nouveau programme, qui permet un financement exceptionnel du Bénin, est centré sur le social conformément aux engagements pris par le Président de la République », a dit le Ministre d'Etat Wadagni.

« S'agissant des finances publiques, la politique restera orientée d'une part vers l'élargissement de la base imposable, la sécurisation des recettes ainsi que l'amélioration des services rendus aux contribuables et, d'autre part, vers le ren-

forcement de la qualité des dépenses publiques », a-t-il ajouté par ailleurs.

Poursuivant son exposé, le Ministre d'Etat Wadagni a indiqué que sur la période 2019-2021, l'activité économique est ressortie globalement robuste en dépit de la pandémie de la COVID-19. La croissance s'est en effet accélérée depuis 2016 en passant de 3,3% en 2016 à 6,9% en 2019. « Pour 2022, les espoirs suscités par la reprise économique mondiale en 2021 sont désormais entachés de fortes incertitudes liées à l'éclatement le 24 février 2022 du conflit Russo-ukrainien. Sur cette base, la prévision de croissance pour 2022 a été révisée à la baisse à 5,7% contre une prévision initiale de 7,0% prévue au budget 2022. Globalement, on retiendra que l'exécution du budget 2022 se déroule dans un contexte

marqué par la poursuite de la pression inflationniste post COVID-19, la guerre en Ukraine, les mesures de soutien du gouvernement à la population face à la cherté de la vie... », indique le document présenté. Au plan de la dette, le taux de remboursement public ressort à 49,8% à fin décembre 2021. « Cette tendance qui est en-dessous du seuil dans l'espace UEMOA fixé à 70%, doit être maintenue en 2022 », a souligné le Ministre d'Etat.

Les projections pour 2023

Pour 2023, les projections de croissance ont été réalisées suivant trois scénarii. Il s'agit du scénario de référence qui se fonde sur une évolution de la croissance de l'économie suivant la moyenne observée sur la période 2017-2021 et intègre les incertitudes liées aux tensions géopolitiques et à la situation sanitaire, en considérant toutefois une amélioration du taux de couverture vaccinale de la population et la poursuite de la mise en œuvre des gestes barrières. Dans ce scénario, le taux de croissance s'afficherait à 6,2% et s'établirait autour de 6,0% à l'horizon 2025. Dans le scénario pessimiste qui suppose quant à lui une aggravation des tensions géopolitiques et de la

situation sanitaire puis la survenance d'autres risques sont les conditions financières peu propices à la célérité adéquate des grands chantiers de l'État, le taux de croissance devrait s'afficher à 4,7% en 2023 et à 4,7% à l'horizon 2025. Dans le scénario optimiste qui fait l'hypothèse d'une atténuation rapide des tensions géopolitiques et la non aggravation de la situation sanitaire et une évolution favorable des autres risques qui pèsent sur l'économie, le taux de croissance s'afficherait à 7,8% en 2023 et atteindrait 9,4% en 2025. A en croire le ministre d'Etat Wadagni, les politiques de gestion des finances publiques sur la période 2023-2025 prendra en compte les orientations de la politique budgétaire dont l'objectif global sera de renouer avec la consolidation budgétaire de manière à respecter les critères clés de convergence à l'horizon 2024, la politique de gestion des finances locales, la politique de gestion des entreprises et offices d'État, la politique en matière de sécurité sociale... « En 2023, Bénin veillera à la qualité de son portefeuille de dette », a rassuré le ministre d'Etat, Wadagni.

Préoccupations et recommandations des députés Plusieurs députés se sont préoccupés des mesures envisagées pour la production locale d'engrais et autres intrants agricoles. Ils se sont aussi intéressés aux dispositions prises pour assurer la transformation des produits locaux et assurer la résilience de l'économie nationale face aux risques exogènes, notamment la guerre en Ukraine. Les précisions sur l'intervention du FMI dans le volet social, la possibilité de reversement à la CNSS des agents de l'État affiliés au FNRR, la mise à disposition du point des exonérations fiscales accordées dans le cadre de la gestion de la cherté de la vie... sont autant de préoccupations soulevées par les élus du peuple. Et eu égard à toutes ces préoccupations, ils ont recommandé de prendre les mesures nécessaires pour assurer la production locale d'engrais, faire bénéficier la subvention des 50% aux producteurs agricoles aux guichets des entreprises exerçant dans le domaine d'activité que la Société nationale pour la mécanisation agricole. Il a été aussi recommandé de prendre des mesures pour lutter efficacement contre la faim et surtout contre les menaces terroristes.

Conseil des ministres de l'Uemoa/2022

La reprise économique dans l'Union au cœur de la 2^{ème} session

Le vendredi 24 juin 2022, le conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a tenu, sa deuxième session ordinaire de l'année. Au cours de cette séance, l'instance réunie en mode présentiel a passé en revue ses projets ainsi que l'évolution de la situation macroéconomique récente et les perspectives de la région.

• Falco Vignon

Dans un discours prononcé à cette occasion, les membres du conseil des ministres ont fait savoir que ces travaux se tiennent dans un contexte de reprise économique où l'Union commence à renouer avec la croissance avec un taux de 6,1% enregistré en 2021 contre 1,8 en 2020. Cependant, les ministres ont souligné que cette reprise est menacée par des tensions inflationnistes notamment sur les prix de produits de première nécessité et les hydrocarbures, observées partout dans le monde. La guerre en Ukraine, sou-

lignent-t-ils, a également occasionné la perturbation des chaînes d'approvisionnement et risque d'entraîner une crise alimentaire majeure en Afrique. Malgré une situation difficile marquée par ces deux chocs exogènes (crise sanitaire du coronavirus et la guerre en Ukraine), les Etats membres, indiquent-ils, doivent renforcer leur résilience économique, en adoptant des mesures idoines. Sur ce, le conseil encourage les Etats membres à continuer d'appliquer des politiques qui vont maintenir les économies de manière structurelle. Parmi elles, figurent la promotion de la produc-



tion locale et la consommation des produits locaux. Concernant l'inflation qui gagne de plus en plus de terrain en Afrique et dans le monde, les membres ont magnifié les mesures adoptées par les Etats membres pour la contenir. Ce qui a permis de préserver le pouvoir d'achat des popula-

tions notamment les couches les plus vulnérables. Cette rencontre statutaire a permis au conseil d'examiner 9 projets au titre de la commission de l'UEMOA dont celui relatif à la décision portant définition de l'agrégat des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA et de règlement portant code

minier communautaire. Au titre du CREPMF, l'autorité s'est également prononcé sur l'application des articles 3, 4 et 5 de l'annexe à la convention portant composition organisation et fonctionnement du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers de l'UEMOA. Ce, en vue de l'adoption du dispo-

sitif révisé des sanctions pécuniaires applicables sur le marché financier régional de l'UMOA. A noter que le Conseil, par la voix du Président Sani YAYA, a rendu un vibrant hommage à l'ancien Gouverneur de la BCEAO Tiémoko Meyliet KONE, nommé le 19 avril dernier Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire.





Vérifiez la couverture et la qualité de service de votre réseau mobile avec **L'ATLAS DE COUVERTURE** via le lien

<https://atlas.arcep.bj/>

Ou téléchargez l'application mobile sur :



ou

